



Amiens, le 16 octobre 2019

## Communiqué de presse

### **La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme a rejoint ses nouveaux locaux**



Sous l'autorité de la préfète de la Somme, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) est chargée de la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'agriculture, à l'aménagement et au développement durable des territoires.

Le siège de la DDTM a quitté le centre administratif départemental le 16 septembre 2019 pour rejoindre de nouveaux locaux situés à proximité de la gare d'Amiens.

Ces nouveaux locaux, plus fonctionnels, ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil du public.

Les services vous y accueillent désormais au :

**35, rue de la Vallée - 80 000 Amiens  
(horaires d'ouverture 9h-12h et 14h-16h)**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la DDTM au 03 64 57 24 00 ou bien visiter notre page web sur : [www.somme.gouv.fr](http://www.somme.gouv.fr).

